

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1859

Attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'Association Etoile Cycliste Monplaisir pour l'organisation du "Grand Prix de Lyon", le 17 avril 2016

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1859 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION ETOILE CYCLISTE MONPLAISIR POUR L'ORGANISATION DU "GRAND PRIX DE LYON", LE 17 AVRIL 2016 (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 2015, les grands prix cyclistes de Gerland et Monplaisir sont organisés de manière alternée d'une année sur l'autre.

L'Association Etoile Cycliste Monplaisir organise le 17 avril 2016 le « Grand Prix cycliste de Lyon ». Organisé sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme, ce grand prix cycliste est ouvert aux coureurs français et étrangers de 1^{ère}, 2^e, 3^e catégories ainsi qu'aux juniors.

Le tracé se déroule dans le quartier de Monplaisir, sur un circuit plat et nerveux de 1,850 km à effectuer 55 fois soit près de 102 km. Il empruntera l'avenue des Frères Lumière, la rue Villon, la rue Saint Romain, la rue Marius Berliet, la rue Santos Dumont ainsi que la rue Jouvot.

Environ une centaine de cyclistes a participé à la course lors de la dernière édition.

Un public nombreux est également présent tout le long du circuit s'agissant d'une course spectaculaire avec de très nombreuses relances. Elle constitue la seule organisée intra-muros à Lyon.

Les principaux objectifs de l'Association pour l'organisation de cet événement sont :

- d'augmenter le nombre de participants rhônalpins, comme ceux venus de la France entière ;
- d'accroître la popularité de cette épreuve ;
- d'attirer ainsi un grand nombre de spectateurs ;
- et d'assurer une sécurité maximale pour les participants.

Cette manifestation permet ainsi d'organiser une épreuve de course cycliste sur route de qualité, d'attirer un grand nombre de cyclistes et de participer au développement de cette discipline à Lyon.

Cette année, l'Association sollicite une aide financière à hauteur de 15 000 euros sur un budget prévisionnel de l'évènement estimé à 21 400 euros.

En 2014, l'Association avait perçu une subvention de 10 000 € pour l'organisation de ce grand prix.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 10 000 euros à l'Association Etoile Cycliste Lyon Monplaisir.

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 10 000 € est allouée à l'Association Etoile cycliste Lyon Monplaisir pour l'organisation du « Grand Prix Cycliste de Lyon », qui se déroulera le 17 avril 2016.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT